

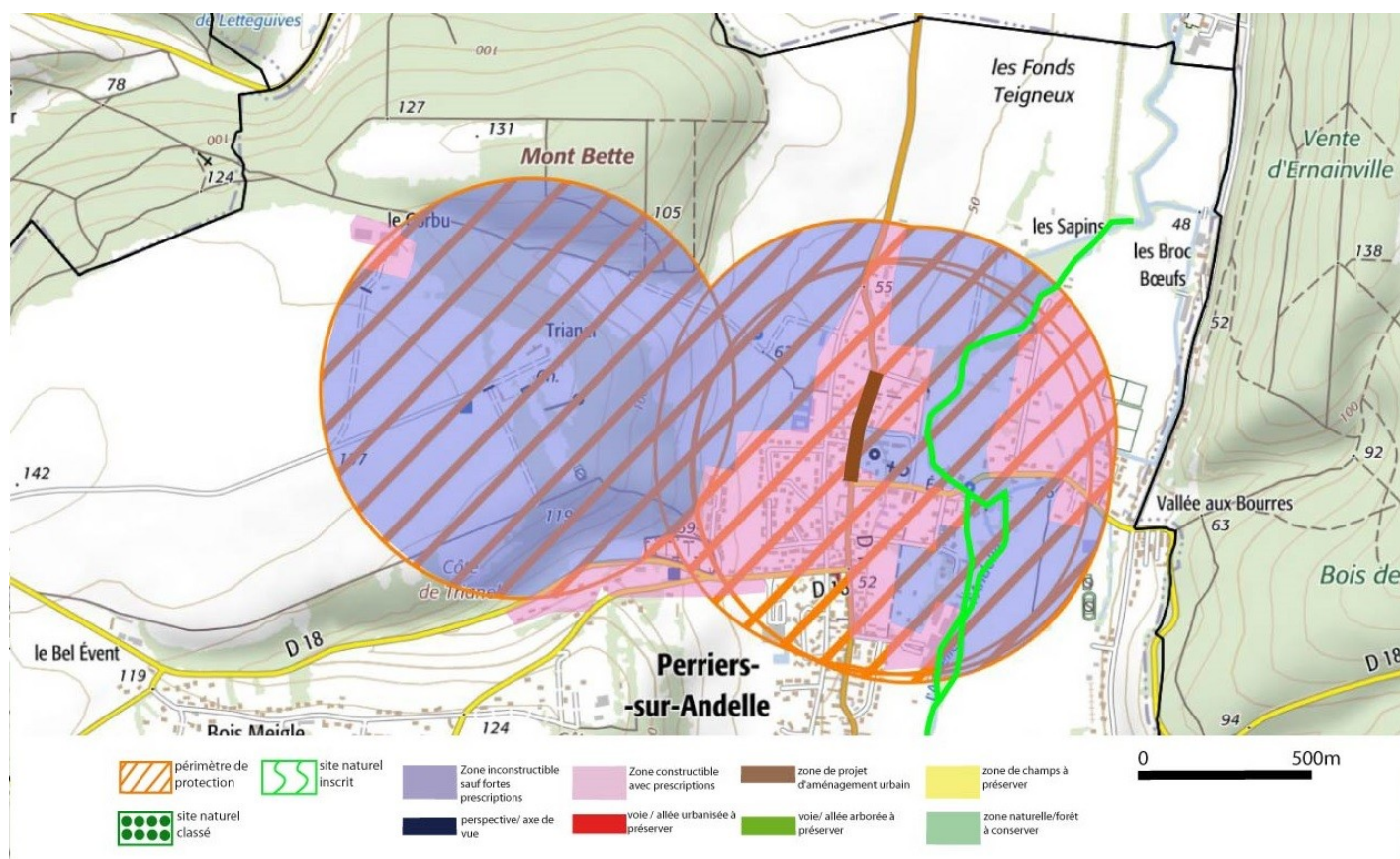
Perriers sur Andelle > Manoir de Colmont

La commune de Perriers sur Andelle possède trois autres monuments historiques inscrits : l'église Saint-Etienne (protégée depuis le 21 novembre 2000), le socle de la croix (depuis le 24 novembre 1961) et le manoir de Trianel (depuis le 13 mars 1964). Les périmètres de l'église et du socle de croix englobent le manoir de Colmont. Le périmètre du manoir de Trianel touche également celui du manoir de Colmont.

Le manoir, dit de Colmont, a été inscrit en tant que monument historique le 29 septembre 2000. La protection comprend le logis, le terrain du manoir, sa clôture et les dépendances.

Le site de Perriers est mentionné au milieu du XI^e siècle, lorsque Guillaume, comte d'Arques, fait don de la paroisse et de terres à l'abbaye Saint-Ouen de Rouen. Un manoir est évoqué dès le XII^e siècle, ainsi qu'une chapelle. La construction du logis actuel, selon un plan rectangulaire, pourrait dater de la fin du XV^e siècle et permettait d'assurer la gestion du domaine agricole. L'édifice repose sur un soubassement en damier de grès et de silex et est couronné par une haute toiture en ardoises. Le manoir se distingue par ses magnifiques façades en briques polychromes formant des motifs de chevrons et de croisillons. La pierre de taille est aussi employée pour les chaînes d'angle harpées, la corniche et les encadrements de baies. De nombreux aménagements tant intérieurs qu'extérieurs ont été conservés tels que les baies à coussièges et meneaux, un escalier à vis ou la bretèche au dessus du portail d'entrée orné d'un écu. Le manoir est accompagné de dépendances des XVI^e (pressoirs, étables), XVII^e (cellier, colombier octogone) et XIX^e siècles (grange). Ces bâtiments reprennent un langage similaire au logis (matériaux, mise en œuvre) avec un usage ponctuel de pans de bois. Le domaine appartenait toujours à l'abbaye Saint-Ouen lorsqu'il fut vendu comme bien national en 1791. Le manoir fut une exploitation agricole jusqu'à son acquisition par la commune en 1996.

Le manoir, en plus des dépendances et de l'église, forme un superbe ensemble patrimonial au cœur du village. Bien mis en valeur, les édifices possèdent un cadre rural valorisant avec les berges de l'Andelle. La qualité architecturale est à préserver autour de ces monuments.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le manoir vu de l'église



L'angle sud-est du manoir



La façade sud (vue d'ensemble)



La façade sud (vue proche)



Le cellier



Le colombier octogonal

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et/ou dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



La vue vers l'Andelle depuis le manoir



L'église Saint-Etienne depuis le manoir



Le socle de croix et l'église (inscrits MH)



L'usage récent de briques et pans de bois



Une maison avec enduit, briques, ardoises



Des maisons ouvrières à pans de bois